

Extrait Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD) - PLENIER
Polytech Nice Sophia
Séances du 30 avril 2026

Nom, Prénom :	Fonction	PRESENTS : 20
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X + 1
ABCHICHE, Nadia	Maître de conférences, Directrice du PeiP	X
ARRIGHI, Nicole	Maître de conférences, Directrice dpt Génie Biologique (GB)	X
AUROUX, Didier	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	Délégation : Cédric BOULBE
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation MAM)	X + 1
BURLET, Jean-Laurent	Professeur agrégé, Directeur dpt Bâtiments Intelligents et Durables	X
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	X
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	X
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X
FRANQUET, Erwin	Directeur Polytech'Lab	
GAETANO, Marc	Maître de conférences, Directeur des Relations Internationales	X
GOUDON, Thierry	Professeur, Directeur laboratoire LIAD	
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	X
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	VISIO
ONESTO, Cercina	Maître de conférences, Directrice des Relations Internationales	X
RIBAULT, Juliette	Professeur agrégé, Directrice des admissions	X
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SARGENTI, Elisabeth	Professeure, co-responsable du département DLH	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	X
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	X
TONIN, Cyril	Responsable SI	X

OUVERTURE DE SÉANCE – 15h00

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES	ACTIONS	SUIVI
1	Validation du PV du 02/04/2026	Le PV de la séance du 2 avril 2026 est adopté à l'unanimité.	ED : Envoyer par mail et déposer le PV validé sur l'intranet	FAIT
2	Validation du calendrier pédagogique 26-27 : ici	Christine RISSO présente le calendrier pédagogique 2026-2027 ainsi que les éléments complétés par les différents acteurs et spécialités. Elle précise que les pauses pédagogiques ont été alignées sur celles de l'Université. En l'absence de retour de certains départements, des dates de rentrée ont été saisies par défaut, à l'exception des départements ROBO, ELSE, MAM et PEIP qui ont mis à jour leurs informations. Les événements institutionnels ont également été intégrés. Concernant la rentrée des primo-entrants, Alexandre CAMINADA rappelle que le réseau Polytech a validé une date de rentrée au 1^{er} septembre 2026. Il est proposé de distinguer la date de rentrée de la date de début des cours, avec la mise en place d'une rentrée en deux temps : • 1^{er} temps : intégration : 1er et 2 septembre : ouverture de l'école avec accueil des étudiants et mise à disposition des services administratifs et de la vie de campus ; • 2^e temps : suite intégration : 3 et 4 septembre : amphis de rentrée (3 septembre avec présence obligatoire) et journées d'intégration avec présentation du campus, des ateliers de sensibilisation et enjeux DDRS. L'amphi de rentrée des 3A et PEIP est fixé au 03/09 et le début des cours au 07/09 pour les 3A FISE. Les cours des 4A débiteront le 01/09. Il est rappelé que la semaine du 1er au 4 septembre sera réservée aux rattrapages et qu'une communication spécifique devra être faite auprès des étudiants concernés. Le CDD souligne également la nécessité de mener une analyse globale des événements organisés par la Direction de la vie étudiante au sein de l'école afin d'évaluer leur pertinence, leur caractère obligatoire, leur impact sur les emplois du temps ainsi que les modalités d'évaluation et de suivi.	ED : Faire valider les événement DCVE au prochain CDD	EN COURS

		Enfin, le week-end ski est validé du 29 février au 2 mars, ce qui implique une révision des dates de fin de semestre à prendre en compte.												
3	Seuil d'ouverture et de dédoublement des formations (26-27 et 27-28)	Alexandre CAMINADA présente une version mise à jour du document fixant les règles d'ouverture et de dédoublement des enseignements est présentée pour validation. Les modifications principales sont : • Calcul des effectifs : Pour les années de spécialité FISE, le calcul se base désormais sur le nombre total d'inscrits pédagogiques (IP), incluant les étudiants de Master mutualisés, et non plus uniquement sur les élèves ingénieurs. • Cas particulier FISA : Une règle est ajoutée pour la spécialité FISA. Si l'effectif est inférieur à 7 en raison de la mobilité sortante, les modalités d'ouverture seront décidées au cas par cas en Comité de Direction. • Seuils de dédoublement : Le document clarifie l'application de la règle de l'Université (+10% pour créer un nouveau groupe). • Cours : Seuil à 100, dédoublement effectif à partir de 111 étudiants. • TD : Seuil à 25, dédoublement effectif à partir de 27 étudiants. • TP : Seuil à 12, dédoublement effectif à partir de 14 étudiants. • Capacité des salles : Une discussion a eu lieu sur l'impact de la capacité des salles. Le logiciel ADE ne bloquant pas les affectations de salle en cas de dépassement, la vigilance des secrétariats pédagogiques est requise. • Groupes de CM/TD : Le nombre prévisionnel de groupes de cours magistraux et de TD sera désormais fixé en CDD en juin, avec une validation en septembre et février, afin d'éviter la création de groupes à très faibles effectifs. <table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>POUR</th><th>CONTRE</th><th>ABSTENTION</th><th>TOTAL</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres votants</td><td>20</td><td>0</td><td>0</td><td>20</td></tr> </tbody> </table> La proposition est approuvée à l'unanimité.		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres votants	20	0	0	20	AC : Diffusion du document validé au VP Formation et lancement d'une cartographie des salles.	EN COURS
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL										
Membres votants	20	0	0	20										

4	Attribution des bourses mobilités pour 15 élèves en BAT	Cercina ONESTO présente les demandes de bourses de mobilité pour les 15 étudiants de la spécialité Bâtiment partis à Tongji et Fuzhou, certains n'ayant pas bénéficié de financement à ce jour. Elle rappelle que, l'an dernier, une bourse de 800 € avait été attribuée pour les mobilités à Tongji, correspondant à l'équivalent de deux mois d'aide. Le projet de mobilité à Fuzhou constitue par ailleurs une nouvelle initiative pilotée par Paola. Le CDD passe au vote afin de valider l'attribution d'une bourse de 800 € par étudiant pour les 15 étudiants concernés, représentant un budget global estimé à 12 000 €. <table border="1" data-bbox="465 403 1601 491"> <thead> <tr> <th></th><th>POUR</th><th>CONTRE</th><th>ABSTENTION</th><th>TOTAL</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres votants</td><td>20</td><td>0</td><td>0</td><td>20</td></tr> </tbody> </table> L'attribution d'une bourse de 800 € pour les 15 étudiants en BAT est approuvée à l'unanimité.		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres votants	20	0	0	20	BRI : Coordination du versement des bourses avec le service financier.	FAIT
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL										
Membres votants	20	0	0	20										
5	Présentation ICAM « projet machine virtuelle »	Yann BLIN et Gwendola KERGLONOU de l'ICAM présentent au CDD leur retour d'expérience concernant la mise en place d'une solution de virtualisation des salles de TP dans le cadre d'un campus numérique. La solution repose sur une infrastructure mutualisée hébergée chez SPIE (Lenovo, Citrix, Nvidia) permettant l'accès à des machines virtuelles « jetables » via une connexion web ou application. Après chaque utilisation, les machines virtuelles sont réinitialisées. Environ 70 logiciels métiers, notamment SolidWorks, sont actuellement déployés sur cette infrastructure. Le dispositif concerne l'ensemble des sites de l'ICAM, soit environ 9000 étudiants et 550 personnels, avec une capacité maximale de 300 utilisateurs simultanés. L'infrastructure repose sur un hyperviseur VMWARE et représente un coût global estimé entre 150 k€ et 200 k€ par an, incluant l'infrastructure et les licences. Les avantages identifiés portent notamment sur la gestion centralisée des logiciels, la possibilité pour les étudiants d'utiliser leur propre matériel et la simplification du déploiement des environnements logiciels. Plusieurs points de vigilance sont toutefois soulevés, notamment l'évolution du modèle de licences Citrix, les contraintes liées aux cartes graphiques 3D ainsi que l'impact des mises à jour de sécurité pouvant nécessiter une coupure temporaire des accès utilisateurs. Conclusion : Cyril TONIN va faire un mail à l'ensemble des responsables afin de recenser les besoins des départements, afin de consolider les besoins demander un devis à SPIE en fonction de ces besoins. Un échange avec les autres écoles du réseau Polytech doit être également engagé pour identifier les solutions déjà déployées.	CT : Faire mail pour recenser les besoins auprès des départements + benchmark au sein du réseau Polytech sur les solutions utilisées	EN COURS										

6	Point qualité	Fabrice MULLER informe le CDD de l'organisation des prochains audits qualité internes. Les spécialités GB et BAT seront auditées cette année. Evaluation des enseignements : Le reformatage des fichiers est en cours afin d'assurer une cohérence des restitutions et permettre la mise en œuvre des plans d'action.	FM : envoi des fichiers d'évaluation avant le 21/05/2026.	EN COURS
7	Point admission FISA	Philippe LORENZINI rappelle le déroulement des commissions d'admission des spécialités FISA qui se sont tenues la semaine dernière. Il précise la procédure appliquée : les spécialités analysent les dossiers et formulent des propositions, puis un jury d'école, réuni le 21/04 et regroupant l'ensemble des spécialités, valide les admissions avec un objectif d'harmonisation des niveaux de recrutement. On regrette la faible participation à cette réunion. Cependant, l'ensemble des propositions a été validé, à l'exception de la spécialité GE, pour laquelle le jury a estimé que le nombre de candidats issus de Bac Pro retenus était trop important au regard des exigences et remarques formulées par la CTI. Suite aux échanges avec la spécialité GE, les dossiers ont été réétudiés ; sur les 7 dossiers initialement recalés, 2 ont finalement été repêchés. Le CDD souligne que cette situation met en évidence une problématique plus globale concernant la spécialité Aménagement Paysager, dont les difficultés de recrutement et le faible niveau de certains profils interrogent sur sa pérennisation à moyen terme. Toutes les autres spécialités ont vu leurs propositions validées sans remarque particulière. Concernant les admissions FISA, il est rappelé que la spécialité SI n'a pas respecté les modalités attendues dans le cadre de la procédure. Enfin, les dossiers des diplômes étrangers pour les spécialités ROBO et SI devront être finalisés et validés avant le 04/05.		
8	Levée de la séance	Alexandre CAMINADA lève la séance à 17h15.		